



**ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE
ET DE LOISIRS DE BOURGES SUD**

28, rue Gambon 18000 Bourges

☎ 06 44 09 92 35

L-Me-J : 11:00 à 12:00 et 16:30 à 19:30

@ aglbs1979@gmail.com – Site : aglbs.sitew.fr



**PROTOCOLE SANITAIRE À APPLIQUER À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE 2020
(selon les modalités prévues par la FFEPGV)**

Le présent document fixe les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de L'AGLBS. Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et les respecter scrupuleusement.

Ce formulaire devra être dûment rempli, daté et signé.

Il est édité en deux exemplaires dont l'un sera remis lors de votre inscription et l'autre gardé pour information.

Sans lui le dossier d'inscription ne sera pas complet.

Avant de vous rendre aux séances proposées par l'AGLBS, assurez-vous de :

- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19.
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 15 jours précédant l'activité.
- Informer l'AGLBS en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 15 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par le Covid-19.
- **Assurez-vous de disposer de gel hydro-alcoolique et d'un masque avant de vous rendre à la séance.**
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de la séance.

Pendant la séance, assurez-vous de :

- Nettoyer vos mains avec votre gel hydro-alcoolique avant et après la séance.
- Respecter une distance physique minimale avec les autres pratiquants de 2 mètres dans les salles.
- Respecter une distance physique minimale d'un mètre avec les autres usagers dans les vestiaires collectifs en portant le masque. **Dans tous les cas, il est demandé de se changer chez soi.**
- Éviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif et ne pas l'échanger ou le prêter.
- Apporter votre propre TAPIS DE SOL.
- Obligatoirement répondre à l'appel OU cocher à chaque cours la feuille de présence.

En toute circonstance :

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives.
- Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte sportive. Il peut être retiré au moment de la pratique sportive.
- **Assister uniquement au(x) cours au(x)quel(s) vous êtes inscrit(e).**

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des présentes conditions de reprise de l'activité sportive et m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'AGLBS.

Le 2020 Signature :